
Adresses divers adressées à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses divers adressées à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 13-14;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17982_t1_0013_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

vous, provoquant la justice nationale, vous lancés la foudre, et les conspirateurs tombent dans le néant.

La terre de la liberté n'en est pas encore entièrement purgée, il y reste de ces meneurs, intrigans, qui jusqu'à cette époque ont spéculé sur la bourse des vivans et sur les dépouilles des morts, de ces hommes turbulens et ambitieux qui influansaient le peuple pour en faire coopérer la masse à leurs funestes desseins.

Comme il n'y a pas de véritable patriotisme sans probité, point de republicanisme sans vertu, point de liberté sans justice, étouffés toutes les espesses de tyrannie; celle qui se cache sous les haillons, n'est pas la moins redoutable, ne laissés point flotter, mais tenés d'une main ferme, les rênes du char qui doit conduire la nation française à l'immortalité. Le crime et l'assassinat ne l'arrêteront pas dans son essort, de viles passions, des basses intrigues ne s'opposeront plus à sa grandeur et l'affermissement de la république sera beaucoup moins difficile que le rétablissement du despotisme.

Mais la société populaire du Port de la Montagne sur Garonne, considérant que le bonheur et la nouvelle régénération des français dont le représentant Ysabeau a fait développer le germe dans ce département; que ce germe naissant peut être étouffé par les menées sourdes de quelques mecontents, ou par l'inquiétude de ces esprits exaspérés, qui ne savent pas jouir du bienfait de la liberté, à qui la moindre circonstance, le plus léger événement peut servir de prétexte et d'occasion pour exciter des mouvements funestes, se porte à vous inviter de le continuer dans sa mission pour un second trimestre; la manière avec laquelle il a opéré le bien, nous donne la certitude qu'il prendra dans sa sagesse tous les moyens les mieux adaptés aux circonstances pour maintenir la paix dont il nous a procuré la jouissance. Il entretiendra cette heureuse union qui commence à regner parmi les concitoyens, il empêchera qu'elle en soit troublée par l'esprit de parti qu'il faut étindre, par les divisions qu'il faut oublier, et que doit remplacer le doux nom de frères que nous devons tous graver dans nos coeurs, et qui fera trembler nos ennemis bien plus que le bruit de nos armes.

Oui, Citoyens Représentants, sans Ysabeau mais sur tout avec lui, nous serons tous unis et frères; et si cet esprit d'union et de fraternité pouvait se propager dans tous les coeurs nous verrions l'Europe à nos pieds, la République une et indivisible, la république universelle et l'arbre de la Liberté ombrager le monde entier.

CARMENTRAN, *président*,
LALAUURIE, FEUILHERADE, A. LAGRANGE,
VOUIZAN, *secrétaires*.

6

La société populaire de la commune de Nice, département des Alpes-Maritimes, envoie à la Convention plusieurs exemplaires d'une adresse où elle lui exprime son horreur pour la tyrannie triumvirale et pour le système de terreur que Robespierre avoit mis à l'ordre du jour.

À cette adresse imprimée, est joint un discours qui fut prononcé le 14 vendémiaire à la séance de cette société, par le citoyen Pérouze, de Beaune, département de la Côte-d'Or. Ce discours offre le tableau des maux affreux qui ont affligé la République jusqu'aux immortelles journées des 9 et 10 thermidor, et celui de la joie universelle que le retour de la liberté et la perspective d'un avenir heureux excitent dans tous les coeurs français.

La mention honorable, l'insertion au bulletin sont décrétés, ainsi que le renvoi au comité de Sûreté générale (14).

7

Les administrateurs du département des Deux-Sèvres^a et du département du Bec-d'Ambès^b; les membres composant le conseil général du district de Port-Briec, département des Côtes-du-Nord^c; les membres du tribunal du district de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe^d.

Les comités révolutionnaires de Cognac, département de la Charente^e, et de Nancy, département de la Meurthe^f.

Les communes de Pontarlier, département du Doubs^g, de Nantes, département de la Loire-Inférieure^h; les conseils généraux des communes de Strasbourg, département du Bas-Rhinⁱ; de La Rochelle, département de la Charente-Inférieure^j.

Les sociétés populaires d'Escurolles, département de l'Allier^k; de Sarre-Libre [ci-devant Sarrelouis], département de la Moselle^l; du port de Rochefort [Charente-Inférieure]^m, de Boissettes, département de Seine-et-Marneⁿ; d'Aumale, département de Seine-Inférieure^o; de Laruscade, département de Bec-d'Ambès^p; de Chelles, département de Seine-et-Marne^q; de Châteaubriant, département de la Loire-Inférieure^r et de Faulquemont, département de la Moselle^s, applaudissent aux principes consignés dans l'Adresse de la Convention nationale au peuple français; ils en ont entendu la lecture avec enthousiasme; ils protestent de les prendre pour guides de leur conduite et de les défendre, s'il le faut, jusqu'à l'effusion de leur sang; ils félicitent les représentans d'avoir remplacé l'arbitraire et la tyrannie par les lois

et l'humanité, d'avoir renversé un système de férocité, avilissant pour la nation, destructif de la liberté; ils les invitent à continuer de frapper la horde impure des sanguinaires partisans de cet affreux système, à maintenir le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, à anéantir toute faction qui voudrait établir une autorité rivale de celle que le peuple leur a confiée et enfin à rester à leur poste jusqu'à ce qu'ils aient consolidé le gouvernement républicain et fondé sur des bases inébranlables le bonheur de la nation.

La Convention nationale décrète la mention honorable de ces diverses adresses et leur insertion au bulletin (15).

a

[Les administrateurs du département des Deux-Sèvres à la Convention nationale, Niort, le 1^{er} brumaire an III] (16)

Représentans

Qu'elles sont consolantes les vérités morales et politiques qui étincellent dans l'adresse que vous avez présentée au peuple français! et qu'ils savent rassurer l'homme de bien, les principes philanthropiques qu'y déploient votre sagesse et votre justice! des individus, masqués de saint nom de patriotes, n'ont pas frémi en avançant que l'humanité était incompatible avec le patriotisme!... O vous, qui aimez le peuple, vous dont les travaux continuels n'ont pour but que l'intérêt du peuple, vous enfin qui, en chérissant la patrie vous déterminez à faire jouer tous les ressorts de la justice pour la consommation du grand oeuvre révolutionnaire, vous avez senti, en l'entendant proférer dans votre sein, toute l'horreur de ce blasphème nationicide, le républicanisme n'est que le règne et la pratique des vertus; pourquoi faut-il donc que des scélérats tentent d'étouffer dans le coeur des hommes ce sentiment délicieux qu'y entretient la nature, qui est lui-même la première vertu, et qui peut être regardé comme la source féconde des actions les plus admirables de leur vie? Ils doivent peu compter sur l'effet de leurs maximes atroces, tous ces monstres enivrés de sang. Représentans, vous les connaissez, ils ne sont pas éloignés de vous; vous savez que le crime ne s'agite maintenant avec violence que pour se soustraire à l'impunité; mais quelques soient ses efforts, quelques aient été ses mouvemens pour vous donner le change sur l'opinion du peuple, en mandiant et colportant des adresses mensongères, il n'échappera pas à votre sollicitude paternelle. Votre décret sur les sociétés populaires est le coup de vent favorable qui assure au vaisseau de la République un port heureux et tranquille. Entendez les habitans des Deux-Sèvres, enten-

dez ceux de la France entière, porter jusque dans votre sanctuaire auguste les accens de la reconnaissance et de la joie que sait inspirer la fierté de votre attitude, le peuple français pourrait il n'être pas satisfait lorsqu'il voit enfin ceux à qui il en a confié la puissance légitime, seuls distributeurs de la justice nationale, prêts à foudroyer la horde des cannibales et des dominateurs, et à tendre une main secourable à l'honnête homme persécuté!... oui, Représentans, nous ne doutons plus de notre bonheur; les français sont prononcés, votre adresse est pour eux un point de ralliement général, et si les tartufes qui feignent maintenant de s'attacher aux principes qu'elle contient, tentent jamais de les dénaturer, pour ramener le système qu'ils chérissent; qu'ils tremblent!... dès cet instant le peuple irrité ne tempore plus avec eux, et d'un coup de sa massue terrible, on le verra venger enfin les flots de sang humain dont leur férocité s'est abreuvée.

TRIBAULT, président, MORAND, secrétaire greffier et 4 autres signatures.

b

[Les administrateurs du département du Bédouze à la Convention nationale, s. d.] (17)

Liberté, Égalité.

Représentans du Peuple Français

Le tiran était abattu, mais la tyrannie alloit renaître de ses cendres, des hommes vociféraient pour la liberté et ils voulaient l'anarchie qui conduit au despotisme, la France n'avait qu'un moyen de leur résister : la Convention et l'union du peuple avec elle, ils voulaient aussi vous calomnier pour nous laisser flotter sans boussole et s'emparer du gouvernail.

Vous vous êtes moins occupé de votre danger que celui du peuple, votre adresse est venue confirmer l'espoir qu'avoient fait naître vos comités réunis.

Les principes sont rétablis, malheur à celui qui voudra les violer, la vertu longtemps méconnue, se présente enfin à une grande nation qui la chérit; elle ne sera pas comme l'avoit imaginé l'intrigue, un vain mot à la mode introduit dans la langue du peuple pour l'amuser et le distraire jusqu'à ce qu'une nouvelle conjuration fut ourdie.

Vous nous rapellés l'exemple de nos enfans combattant pour la liberté, doivent-ils présumer que l'oppression de leur famille soit la récompense que les intriguans veulent mettre à leurs sacrifices.

Ils ont voulu nous diviser pour nous perdre, mais nous nous aimons, nous sommes unis pour les accabler; l'horreur de l'ordre les fera fuir, frappés d'épouvante et nous devons à vos sages conseils ce triomphe nouveau.

(15) P.-V., XLIX, 73-74.

(16) C 324, pl. 1395, p. 17.

(17) C 324, pl. 1395, p. 6.